



# Licence Droit canonique

## Droit canonique (L3)

### Présentation

Mention unique en son genre en France dans une université publique, elle est proposée depuis plus d'un siècle dans le cadre de l'Institut de droit canonique, créé en 1920 au sein de la Faculté de théologie catholique de l'Université de Strasbourg S'inscrivant dans des accords internationaux centenaires liant l'État français au Saint-Siège, la formation permet de viser une double diplomation, étatique et canonique. Elle est reconnue sur les plans local (statut concordataire offrant des débouchés directs), national et international. La formation spécialisée en droit canonique se fait pendant les deux derniers semestres de la Licence (LS5 et L-S6), après validation par le candidat de 2 ans ou 4 semestres dans l'une des disciplines du domaine des sciences humaines et sociales ou de celui des sciences juridiques ou politiques (théologie, sociologie, histoire, droit, sciences politiques...). En plus de représenter une discipline scientifique à part entière, la formation en droit canonique complète parfois judicieusement des formations suivies dans d'autres disciplines, théologique, juridique et plus largement relevant des sciences humaines et sociales. Telle qu'elle est conçue, la formation universitaire en droit canonique tend par ailleurs à rapprocher une discipline de spécialistes de la demande sociale en matière de connaissance et de compréhension du phénomène religieux, en l'occurrence dans sa dimension essentiellement normative.

### Objectifs

La Licence de droit canonique introduit à l'histoire des sources du droit canonique, oriental et occidental, et au droit canonique actuel dans une perspective comparée (Codes latin de 1983 et oriental de 1990, textes du Magistère...). La formation vise l'acquisition par l'étudiant des connaissances scientifiques portant sur les principales sources qui ont contribué à la formation du corpus canonique et sur les divers champs du droit canonique actuel : communautés ecclésiales, statut des personnes, droit de la vie consacrée, droit sacramentaire, droit matrimonial, droit pénal, procédures et jurisprudence canoniques... Elle comporte également des modules de méthodologie du travail universitaire et de langues (latin canonique obligatoire), dont la connaissance est capitale pour accéder aux textes de référence et aux études canoniques spécialisées.

La formation permet d'acquérir les compétences suivantes : maniement de la langue latine pour accéder aux sources du droit canonique ; accomplissement de recherches bibliographiques pertinentes, y compris en langues étrangères, de manière autonome ; application des règles de la méthodologie du travail universitaire et leur mise en œuvre dans la rédaction de travaux écrits, la construction d'un plan structuré, la citation correcte des auteurs consultés, l'établissement de notes de pages pertinentes, la production d'une bibliographie raisonnée ; exploration, repérage et analyse des principales sources canoniques et leur remplacement dans leur contexte historique ; soumission des normes canoniques en vigueur à l'analyse et à la critique scientifiques, leur mise en relation avec les faits, et détermination des solutions les plus appropriées à leur sujet ; mise en application des dispositions du droit canonique, en particulier dans le cadre des procédures canoniques.

### Métiers visés

- Enseignant(e) en religion (Alsace-Moselle).
- Emplois de la fonction publique (sur concours).
- Éditeur(trice) et/ou rédacteur(rice) scientifique de contenus spécialisés.
- Bibliothécaire.
- Intervenant(e) en administration d'Église, en officialité, en aumônerie, en paroisse...
- Conseil d'associations, d'organismes publics ou privés, d'ONG.
- Médiation sociale, résolution de conflits.

Composante	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Faculté de théologie catholique</a></li> </ul>
Langues d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Français</li> </ul>
Niveau d'entrée	BAC +2
Durée	1 an
ECTS	180
Volume global d'heures	528
Formation à distance	Hybride (mixte : enseignements à distance et présentiel)
Régime d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• FI (Formation initiale)</li> <li>• FC (Formation continue)</li> </ul>
Niveau RNCP	Niveau 6
RNCP	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">RNCP39478 : Licence Droit canonique</a></li> </ul>
Lieu	Faculté de théologie catholique
Campus	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campus historique</li> </ul>
Secteurs d'activité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Édition</a></li> <li>• <a href="#">Bibliothèques, archives, musées et autres activités culturelles</a></li> </ul>
Code ROME	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <a href="#">Recherche en sciences de l'homme et de la société</a></li> <li>• <a href="#">Gestion de l'information et de la documentation</a></li> <li>• <a href="#">Collaboration juridique</a></li> <li>• <a href="#">Défense et conseil juridique</a></li> <li>• <a href="#">Journalisme et information média</a></li> </ul>
Stage	Obligatoire
Stage à l'étranger	Possible
Alternance	Non

### Aménagements pour les publics ayant un profil spécifique

Dans le cadre de sa mise en œuvre de ce régime, la formation propose les aménagements suivants, parmi ceux proposés ici <https://unistra.fr/rse> :

**Attribution d'un régime long d'études** - Un régime long d'études pourrait être attribué aux candidats déjà engagés dans la vie professionnelle ou ayant des obligations personnelles ou familiales pouvant le justifier.

**Régime spécifique de conservation des notes** - L'étudiant,

- Conseil en ressources humaines.

## Critères de recrutement

Peuvent être admis à s'inscrire en 3<sup>ème</sup> année de Licence de droit canonique les étudiants ayant déjà capitalisé les crédits européens correspondant à quatre semestres ou deux années d'études universitaires (120 ECTS).

La commission pédagogique peut admettre sur qualification professionnelle les candidats qui se présentent avec succès aux épreuves de l'examen d'accès direct à la Licence en droit canonique.

## Candidater

Pour consulter les modalités de candidature, consultez [la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

## Prérequis obligatoires

Les étudiants ayant capitalisé 120 ECTS dans les disciplines juridiques et celles des sciences humaines ou sociales (littéraires, historiques...) ou pouvant se prévaloir d'un niveau équivalent peuvent être admis à s'inscrire en en 3<sup>ème</sup> année de Licence de droit canonique après examen de leur dossier par la Commission pédagogique.

La Commission pédagogique de droit canonique peut admettre sur qualification professionnelle les étudiants qui se présentent avec succès aux épreuves de l'examen d'accès direct à la Licence en droit canonique.

## Prérequis recommandés

Deux ans ou quatre semestres de théologie catholique (120 ECTS) sont un plus.

## Stage

### Stage en France

Durée du stage : 36 h

Période du stage : de janvier à juin de l'année universitaire concernée

### Stage à l'étranger

Durée du stage : 36 h

Période du stage : de janvier à juin de l'année universitaire concernée

## Présentation et organisation de l'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de six enseignants-chercheurs de l'établissement, d'un enseignant hors établissement et de trois intervenants extérieurs professionnels.

déjà engagé dans la vie professionnelle ou ayant des obligations personnelles ou familiales pouvant le justifier, bénéficie de la conservation des notes au niveau des matières pour une durée de 2 années universitaires.

### Droits de scolarité

Pour consulter les droits de scolarité, [consultez la page dédiée](#) sur le site de l'Université de Strasbourg.

### Contacts

#### Responsable(s) de parcours

- [Alphonse Bonaventure Ky-Zerbo](#)

# Programme des enseignements

## Droit canonique (L3)

### Licence 3 - Droit canonique - Droit canonique

Semestre 5 - Droit canonique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 - Langues vivantes étrangères - S5	3 ECTS	-	24h	-	-
LVE (au choix), Latin canonique obligatoire		-	24h	-	-
UE 2 - Méthodologie de recherche universitaire - S5	3 ECTS	-	12h	-	-
Méthodologie de recherche universitaire - S5		-	12h	-	-
UE 3 - Histoire des sources du droit canonique - S5	3 ECTS	-	-	-	48h
Histoire des sources du droit canonique oriental - S5		-	-	-	24h
Histoire des sources du droit canonique occidental - S5		-	-	-	24h
UE 4 - Normes générales - S5	6 ECTS	-	-	-	48h
Normes générales (1) - S5		-	-	-	24h
Normes générales (2) - S5		-	-	-	24h
UE 5 - Droit sacramentaire (1) - S5	6 ECTS	-	-	-	48h
Les sacrements de l'initiation - S5		-	-	-	24h
La pénitence et l'onction des malades - S5		-	-	-	24h
UE 6 - Procédures et sanctions - S5	6 ECTS	-	-	-	48h
Procédures - S5		-	-	-	24h
Sanctions - S5		-	-	-	24h
UE 7 - UE d'ouverture - S5	3 ECTS	-	-	-	-
Choix libre à prendre dans l'offre de formation de théologie catholique		-	-	-	-

Semestre 6 - Droit canonique					
		CM	TD	TP	CI
UE 1 - Langues vivantes étrangères - S6	3 ECTS	-	24h	-	-
LVE (au choix), Latin canonique obligatoire		-	24h	-	-
UE 2 - Méthodologie de recherche universitaire - S6	3 ECTS	-	12h	-	-
Méthodologie de recherche universitaire - S6		-	12h	-	-
UE 3 - Droit canonique oriental - S6	6 ECTS	-	-	-	48h
La codification du droit canonique oriental - S6		-	-	-	24h
Introduction au Code des canons des Églises orientales - S6		-	-	-	24h
UE 4 - Communautés ecclésiales - S6	6 ECTS	24h	12h	-	-
L'autorité suprême - S6		-	-	-	24h
Les Églises particulières - S6		-	-	-	24h

	CM	TD	TP	CI
Les associations dans l'Église - S6	-	-	-	24h
UE 5 - Droit matrimonial - S6	6 ECTS	-	-	48h
Le mariage - S6	-	-	-	24h
Procédures matrimoniales - S6	-	-	-	24h
UE 6 - Préparation aux professions canoniques - S6	3 ECTS	-	24h	24h
Jurisprudence canonique matrimoniale - S6	-	-	-	24h
Stage en administration d'Église ou portfolio de compétences - S6	-	24h	-	-
UE 7 - UE d'ouverture - S6	3 ECTS	-	-	-
Choix libre à prendre dans l'offre de formation de théologie catholique	-	-	-	-
<b>UE 30 + Éléments d'ouverture (facultatif) <span style="background-color: #e0f2f1;">Facultatif</span></b>				
UE 30+ Prospective professionnelle	-	-	-	-
Prospective professionnelle (organisations, monde de l'entreprise et collectivités publiques)	-	24h	-	-